THE FRENCH ARMY.

Gen. Bates, of United States, Deeply Impressed by Its Maneuvers.

Thinks Our Army Could Profit by European Army Organization and Methods—Our Soldiers More Intelligent.

Gen. Bates, the United States military attache, has returned to London after following the French army maneuvers. He said in an interview:

"I am profoundly impressed by all I saw. The French officers showed more interest in their profession than any officers I have met elsewhere. The men are perfectly trained and hardy, but, as with all other European soldiers I have seen, they lacked the intelligence and smartness of the American regulars.

"I was much struck with the perfect condition of the troops and the efficiency of the commissariat arrangements and general organization. I have never seen such close attention paid to the smallest details.

"The infantry movements, too, were equal to those of the best American regulars."

In conclusion Gen. Bates remarked:

"The European armies have now solved the problem of the organization and management of armies, and it would seem unwise for the United States, in any contemplated military reorganization, not to take advantage of European experiences in reorganizing our army. It is not so necessary for the United States to invent as it is for us to copy and adapt what is best in the armies of Europe."

SOLDIERS IN THE TROPICS.

Chance of Death Is Twice as Great Among Men Under Twenty-Five Years of Age.

Gen. Greely, the chief signal officer, who has watched the health of the soldiers with much interest and has made some investigation on his own account, said he had learned from the experiences of foreign armies that the chance of men dying in tropical climates is twice as great among men who have not reached 25 years of age as among those who have passed that age. He has put this knowledge to practical use in assigning men of his corps to duty in Cuba and Puerto Rico, and whenever it was practicable sent the men who had passed the age when they were almost certain to escape the diseases peculiar to tropical climates. He has also observed that the soldiers who were sent to Cuba were in good health for 16 days and then there was a general breakdown.

Another interesting point in connection with the signal service men at Santiago was that of 19 men of the regular service who returned to this country not one of them was in the hospital and only two were on the sick list, but in the case of the volunteers of 29 men who returned only nine were fit for duty and most of the 20 sick men were in the hospital.

WILL COST A BIG SUM.

Expense Necessary to Repair the Spanish Flagship Maria Teresa Estimated at $800,000.

Chief Constructor Hichborn estimates that it will require an expenditure of $800,000 to put the Spanish flagship Maria Teresa in serviceable condition. This amount is proportionately small to the benefit gained, as the Teresa could not be duplicated for less than $4,000,000. When it was reported to the navy department that there was a good chance of floating the Teresa the chief constructor took time by the forelock in sending to England for a set of plans of the vessel. The Teresa was built at Bilboa, Spain, but her plans were purchased from English designers. After a comparison of the plans with official reports detailing the injuries to the vessel the chief constructor gave orders for the construction of the parts that must be replaced, and all these will be ready for installation at Norfolk when the cruiser arrives there. The machinery of the vessel is in good condition and will only require thorough overhauling to make it practically as good as new.

FOR NAVAL APPRENTICES.

Training Station to Be Established on Yerba Buena Island, a Mile from Oakland, Cal.

Capt. Dickins, of the navigation bureau of the navy department, has gone to San Francisco to carry out the will of congress in the matter of establishing a training station for naval apprentices on the Pacific coast. At present the boys are without a home on that side of the continent save on shipboard, and they are scattered about there beyond the reach of proper training in bodies. The new station will be located on Yerba Buena island, in San Francisco harbor, distant about a mile from Oakland, from which the fresh water supply will be obtained by piping under the sea. Capt. Dickins is charged with the preparation of plans and location of the necessary buildings, the building of a wharf bulkhead and approaches. He will employ a competent architect to draw the plans and has a fund of $50,000 at his disposal for the erection of the structure.

Military Automobiles.

Automobiles are to be introduced in the Italian army for the transportation of baggage.

Hawaiian Imports.

Toads and insectivorous birds from the United States are being introduced in Hawaii.

NEW NAVAL STATION.

Magnificent Natural Harbor on the Island of Culebra, East of Puerto Rico, Is Selected.

It has been decided by the navy department to establish a naval station on the island of Culebra, which is located east of Puerto Rico and guards the Virgin passage. This island furnishes a magnificent natural harbor with a depth of 54 feet, in which the largest ships in the navy can enter without difficulty. The island of Culebra was chosen on account of the easy approach and because it presents the finest harbor facilities in the vicinity of Puerto Rico, while the island ports are dangerous on account of the many coral reefs.

Culebra will be made one of the finest stations in the world, and in addition to this will be strongly fortified, and when the work now contemplated is finished this island will be almost impregnable, and in fact one of the most formidable strongholds on the Atlantic coast. It commands the Virgin passage and is the key to the South Atlantic.

Capt. Chester, who commanded the Cincinnati, was ordered by the secretary of the navy to make an examination of this island, which was ceded to this country with Puerto Rico, with a view to locating a naval station there, and he reports it to be an ideal place and recommends that it be used for the purpose named.

A coaling station will also be established there and the naval officers are enthusiastic over the bright outlook for the establishment of outlying naval stations and assert that this is only the beginning of buliding several stations of the same kind, of which this government has been sorely in need for many years.

NEW SHIPBUILDING PLANT.

It Will Be Established, It Is Reported, on a Vast Scale by Andrew Carnegie.

The New York Journal prints the following:

Sharply following the confirmation of the news that a gigantic steel trust has been formed in this country comes the announcement that a shipbuilding plant on a vast scale is to be established in this port, with Andrew Carnegie as its active head.

One secret of the determination to establish the plant here now is said to be the fact that Andrew Carnegie has now obtained the right to use the Krupp steel armor.

The steel trust, born a few weeks ago, with a capital of $200,000,000 and christened the Federal Steel company, will control the iron output of this country from the moment the iron ore leaves the mines until it leaves the steel works.

The Carnegie syndicate expects to control the shipbuilding of this hemisphere, besides the construction of many of the warships which the maritime powers of Europe have in contemplation.

The amount of capital involved in the plan—for the details are by no means complete—is not known now, but it is safe to say that it will go over the $100,000,000 mark.

That Andrew Carnegie has always held that a shipyard at this port would be a paying enterprise has been no secret.

NEW PLACE IN CABINET.

Secretary for the Colonies Will Be an Addition Suggested by the President.

President McKinley will probably recommend in his message to congress the creation of a new cabinet office, the incumbent to be known as the secretary for the colonies.

The enlarged foreign policy of the United States will, it is believed, make this new office necessary for the purpose of giving unity and coherence to the policy adopted in the colonies.

The president will not formulate the organization of the new department until the peace commission has determined the final disposition of the Philippines.

The colonial office would have charge of the civil government, the judiciary and the financial administration of Puerto Rico, the Hawaiian islands, Cuba, the Philippines and of the island of Guam in the Ladrones.

STRUCK SPAIN HEAVILY.

Cost to Her of the War—The Estimate of 2,000,000,000 Pesetas Is Short of Actual Figures.

A dispatch to the New York Herald from Madrid says: The figures published by an agency, which give the expense of the war as 2,000,000,000 pesetas is short of the exact figure by nearly 2,000,000,000.

Before beginning the war with the United States the disbursements had been 2,000,000.

Puerto Rico during the war cost 10,000,000, while in Cuba money was absorbed in such a prodigal manner that to use the words of Senor Romero Giron, expressed a few days ago, "the island of Cuba has been an immense abyss in which a number of millions has vanished in a manner which will astonish the taxpayers as it did me."

Buys a Historic Snuff Box.

It is announced that Rear Admiral Dewey has purchased at London through an agent, a Shakespearean relic in the shape of a snuff box made from a mulberry tree planted by Shakespeare in his garden at Stratford. The box formerly belonged to Gen. Sir Ennis Fack, one of Wellington's comrades.

Considerate of His Soldiers.

The Hayitian government is very considerate of the comfort of soldiers. Every picket is supplied with a chair.

LIKES OUR TRUMPETS

Spanish Army Places an Order for Trumpets of Modern Pattern.

Antiquated Bugle Is to Be Replaced by Instruments Identical with Those Used in the United States Army.

Spain has apparently become convinced that there is something magnetic in the bugle used by the American army, for orders have been issued to discard the antiquated instruments used by the dons' forces in the late war and to replace them with trumpets of the regulation pattern adopted by the United States.

A firm in Paris who have just delivered 20,000 trumpets, contracted for by Quartermaster General Ludington, have received an order to furnish 25,000 trumpets of the same size, style and key for the use of the Spanish army.

The New York agent of the firm received notice that the order had been placed in France.

The trumpet used here is of a pattern adopted May 2, 1892, and is described as follows:

"Euch trumpet to be built in the key of 'G,' the slide to draw to 'F' and marked and stamped with the letter 'F' at the correct point to produce the key of 'F.'"

The bugle calls of Shafter's army are said to have been plainly heard by the Spanish troops in their intrenchments at Santiago long before the American troops were visible.

It is said that the use of trumpets of the same key to opposing armies might lead to confusion. In the early days of the Cuban conflict with Spain, captured trumpets were used by the Cuban guerillas to lead the Spanish into ambush, and one time a bugler concealed in the bushes succeeded in causing two Spanish columns to fire upon each other. No objection was offered by the officers at the army building in New York when they were informed of Spain's order, the only comment being a remark that Spain had apparently begun the equipment of her army.

FOUR BROTHERS IN WAR.

Remarkable Example of Patriotism Is Shown by One Family in Chicago.

There are many families in Chicago from which two sons enlisted in the late war for the freeing of the Cubans, but the answer to the call to arms by four brothers is certainly a rarity. Probably there is only one instance of this remarkable devotion of patriotism in Chicago. This is that of the four Hanson brothers, of 969 North Forty-second avenue.

At the outset of hostilities two of the brothers were members of the Second regiment, Illinois volunteer infantry. The call for volunteers induced the remaining two to join the same body. Three of the boys went to the front and one gave up his life to typhoid fever at Camp Cuba Libre.

Twelve years ago the parents of the four Hanson boys died at the old homestead in Crystal Lake, Wis. Then the orphans moved to Chicago. They were Elmer, now 32 years old; Oscar, 29; Antoine, 27, and Charles, who was 24 when he died. Antoine married, and his brothers made their home with him. Antoine and Elmer joined Col. Moulton's regiment last winter, the former going into company C and the latter to company F. After three months' service Antoine was promoted to a corporalcy, but owing to the fact that he was the sole support of a family, he felt in duty bound obliged to remain at home when his regiment left for the south. Oscar and Charles enlisted when the call to arms was sounded. Charles was assigned to company C and Oscar to company F.

MEDALS FOR THE CREW.

City of Brooklyn Recognizes Bravery of Men on the Cruiser Named After the City.

Brooklyn presented bronze medals to 270 of the crew of the cruiser Brooklyn through ex-Minister Stewart L. Woodford the other day. The jackies, with Capt. Cook and their mascot, a sedate billy goat, at their head, were escorted from the foot of Montague street to the Bedford avenue armory by the Twenty-third regiment and navy yard bands. Ex-Mayor Schieren made a complimentary address of welcome before the presentation address.

The medals were pinned upon the coats and jackets of the officers and men by the committee of 36 women. To Miss Ida May Schieren fell the honor of pinning a medal upon the breast of Capt. Cook. While the medals were being distributed the school sang the "Star Spangled Banner." Mrs. Schley, wife of Admiral Schley, was present at the reception and received from Mr. Schieren the medal intended for her husband.

A gold-mounted sword was presented to Capt. Cook by St. Clair McKelway. Capt. Cook made a gallant speech in response.

The exercises closed with the singing of the "Battle Hymn of the Republic" by a chorus of school children.

After the exercises the sailors were escorted upstairs to the squad drill room, where a fine collation was awaiting them.

The citizens' committee in charge of the reception tendered a banquet to Capt. Cook and his officers in the evening at the Hamilton club.

Protestant Churches in Rome.

There are 15 Protestant churches in Rome, all the work of the last 28 years.

California's Beet Sugar Crop.

About 65,000,000 pounds of beet sugar were raised in California last year.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Premier District.

Albert L. Johnson vs Gustave H. Magee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,248 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Mn st et Olympia, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

II Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Napoléon et Alexandre, et les avenues Canal et Cleveland. Les dits lots sont designés par les numéros Trois, Quatre et Dix-neuf sur un plan dressé par S Hernandez, en mars 1893, et mesurant conformément comme suit: les lots 3 et 4 mesurent chacun trente un pieds cinq pouces deux lignes et demie de face à la rue Canal sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes; et le lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-cinq pieds deux pouces et trois lignes.

III Onze certains lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Pierce, anciennement St-Jacques, avenues Carrollton et Cleveland, anciennement Gasquet, désignés par les numéros un, deux, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit, sur un devis fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 21 janvier 1892. Ledit lot No un forme l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles et faisant face à la rue Pierce. Lot No deux est contigu au lot No un et mesure vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à la rue du Canal sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lets Nos vingt et vingt-et-un se touchent et mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland sur cent soixante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots vingt deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland par cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot vingt-six forme l'encoignure de l'avenue Cleveland et la rue Pierce, et mesure vingt-neuf pieds de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur et de face sur la rue Pierce, et lot No vingt-sept mesure trente-deux pieds de face à la rue Pierce par une profondeur de cent quarante-sept pieds trois pouces entre lignes parallèles; et le lot No vingt-huit mesurant trente deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent quarante-sept pieds et trois pouces, entre lignes parallèles. De ladite propriété ci-dessus les portions suivantes ont été relâchées:

1. Une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pierce et Canal et les avenues Carrollton et Cleveland, commençant à une distance de cent soixante-dix-huit pieds de l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesurant quatre-vingt-quatre pieds de face à la rue Pierce sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composée d'une portion du fond des lots originaux désignés par les numéros 22 à 26 inclusivement et d'une portion du et original No 27 touchant au fond desdits lots 22 à 26 inclusivement.

2. Aussi une autre portion de terre dans le même ilet, désigné comme lot A, sur un croquis fait par J. O. Hawn, voyer, daté 14 février 1896, et annexé à un acte passé pardevant B. Titche, notaire, le 6 avril 1896; la dite portion de terre fait face à la rue Pierce et commence à un point de cette rue distant de 149' 6" de la rue Canal, a une façade de 28' 6" sur la rue Pierce sur une profondeur 120' entre lignes parallèles, perpendiculaire à la rue Pierce et est composée des lots originaux Nos 27 et 28 comme il est démontré sur un plan de De l'Isle le 21 janvier 1892 référé ci dessus.

IV. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent etc dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois, dans le Premier District, désignés comme lots Nos treize et quatorze sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner ancien notaire comme plan No soixante-six-sept dans le livre de plans No deux Lot No treize mesure vingt-quatre pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue du Canal; quatre vingt deux pieds onze pouces de largeur dans le fondeur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et cent soixante-neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Broad et le lot No quatorze mesure vingt-sept pieds de face à la rue du Canal sur cent et quarante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23 —déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lunn vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 21,421—En vertu d'un alias writ de fieri facias à Victor Maurer, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, à moi transféré par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et par ledit ancien shérif à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Claiborne, désigné par le No D x de l'ilet No Quarante-Neuf sur un plan fait par Joseph Pilie, voyer, sous la date du 1er mai 1840 déposé pour référence dans le bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville; et ledit lot mesure conformément audit plan vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

2 Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans ledit Second District et ilet borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Claiborne et étant composé de la partie ou fond de plusieurs lots désignés par les Nos Quatre et Cinq de l'ilet No Quarante-Neuf sur le susdit plan tiré par Joseph Pilie, voyer, sous la date du 1er mai 1840 et mesurant et borné comme suit: Cinquante-deux pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne formée par les lignes originales des dits lots Nos Quatre et Cinq; les mêmes mesures sur les projections de la ligne du côté du ci dessus lot No Dix, a plus près de la rue Claiborne, laquelle projection divise alors ladite portion de terre du restant des lots Nos Quatre et Cinq et de vingt-deux pieds un pouce et deux lignes sur cette portion de la ligne de côté la plus proche de la rue du Canal du dit lot No Quatre compris entre la projection de la ligne de côté du dit lot No Dix et de la ligne originale du fond du dit lot No Quatre et la même sur le côté opposé sur cette portion de la ligne de côté du lot No Cinq, lequel le divise du fond dudit lot No Dix. Le tout conformément à un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant P. C. Cavillier, ancien notaire en cette ville le 2 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
W. S. Benedic, avocat pour la plaignante.
7 oct—7 8 9 14 21 28—nov 4 10

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
Ferm mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant les Nos 2925 et 2927 rue St-Claude.

Mme Mary Kopp vs William Grunstrom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Claude anciennement Bons Enfants Montégut, Presse et Morales maintenant Marais, désigné par le No 3 sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 9 janvier 1884 et mesurant conformément au dit plan vingt-neuf pieds cinq pouces 5 lignes de face sur la rue St Claude sur une profondeur cent dix-sept pieds un pouce quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Parkerson, avocat pour le plaignant.
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23 — déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme le No 7044, rue Magasins (anciennement rue Foucher).

Joseph Tanner vs Mme Anna M. Ellermann et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,545—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, désignés par les numéros six et sept, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
15 oct—15 21 28—nov 4 11 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 23 Novembre 1898.

Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Connue comme les Nos 742 et 744 de l'avenue Louisiana, entre les rues Annonciation et Chippewa.

Suburban Building and Loan Association vs Mme Josephine Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57,591—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 23 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Delachaise Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 20, sur un devis annexé à un acte passé pardevant S. Magner, notaire, daté le 11 mars 1869, et mesurant d'après ledit acte trente pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Canditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocats des plaignants.
21 oct—21 22 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

James Jackson vs Placide Reynes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,461.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Ste-Marie, Carondelet et Félicité désignés par les Nos 66, 67 et 68, sur un plan par B. Buisson, voyer, le 9 janvier 1839, et déposé comme plan No 62 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire, et ledit lots mesurant comme suit: Lot 66 mesure trente pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur la ligne séparant du lot No 65 Cent un pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No 67. Le lot No 67 me ure trente pieds de face à la rue Félicité, cent pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 66 et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Carondelet.

Le lot No 68 mesure trente pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur parallèle de quatre-vingt quatre pieds quatre pouces et touche au lot No 67 dans le fond.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes District et ilet adjoignant aux lots faisant face à la rue Félicité et mesurant trente pieds de face à la rue Félicité sur trente neuf pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, la même étant la partie inférieure du lot No 74 sur ledit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839.

3° Une autre morceau ou portion de terre dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et dans le fond de la propriété décrite en second lieu mesurant trente pieds quatre pouces sur la ligne du fond de ladite propriété secondement décrite sur une profondeur de vingt-trois pieds sur la ligne de côté le séparant du lot No 67 et environ vingt-cinq pieds plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Carondelet et dans le fond seize pieds dix pouces commençant à partir de la ligne du lot No 67 s'ouvrant sur une ligne oblique de huit pieds six pouces ensuite à environ sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Caronde et, étant la partie du fond d'un lot de terre désigné par le No 73 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, fixé à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, le 3 décembre 1866. Lesdits deux morceaux secondement et troisièmement décrits et formant ensemble un lot de trente pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté vers l'Avenue St-Charles et environ soixante-six pieds plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Carondelet séparant les deux morceaux ou portions de terre du reste desdits lots Nos 73 et 74, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, agocat pour le plaignant.
7 oct—7 8 14 21 28 — nov 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

Propriétés de Valeur et Améliorées dans le Second District.

I. Coin des rues Douane et Galvez, connue par les Nos 2132 et 2134 rue Douane.

II. Coin des rues St-Louis et Derbigny, connue par le No 1733 rue St-Louis.

III. Local No 1525 rue St-Louis, entre les rues Marais et Villeré.

IV. Local vieux No 121 et maintenant nouveau No 521 rue Decatur, entre les rues Toulouse et St-Louis.

V. Local Nos 515 et 517 rue Robertson, entre les rues Toulouse et St-Louis.

VI. Local Nos 137, 139 et 141 rue Claiborne (No 141 étant l'encoignure des rue Claiborne et Douane), **Nos 1710 et 1712 rue Douane,** entre les rues Claiborne et Derbigny.

VII. Et le Local 1317 rue Canal, entre les rues Franklin et Liberté.

—DANS L'AFFAIRE DE—

F. X. Fitzpatrick vs Peter Blaise

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant l'encoignure des rues Douane et Galvez, dans l'ilet borné par lesdites deux rues et Canal et Johnson. Ledit lot mesurant, au pied américain, vingt-huit pieds un pouce de face à la rue Douane, sur une profondeur entre lignes parallèles, de quatre-vingt cinq pieds six pouces, et face à la rue Galvez.

Secondement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé, Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le numéro vingt-trois de l'ilet No quarante cinq, borné par les rues Derbigny, St-Louis, Claiborne et Promenade Carondelet, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, et déposé en l'étude D. L. McCay, ancien notaire en cette ville et mesure au pied américain vingt cinq pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur et face à la rue Derbigny de quatre-vingt-dix pieds et forme l'encoignure St-Louis et Derbigny.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Second District de cette ville, désigné comme lot No 12 B, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Marais et Villeré, sur un plan de C. Giroux, en date du 22 janvier 1849, lequel lot de terre mesure vingt-cinq pieds, onze pouces de face à la rue St Louis, sur quatre vingt-onze pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Quatrièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur (anciennement Levée) Chartres, Toulouse et St. Louis, désigné par le No soixante-douze sur un plan déposé dans l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant vingt pieds deux pouces et demi de face sur ladite rue Decatur sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 73, soixante-seize pieds de profondeur sur la ligne opposée, près de la rue St Louis, de la s'ouvrant à angle droit cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante-quatorze pieds dix pouces et quatre huitièmes d'une ligne, et vingt-cinq pieds cinq et demi pouces de largeur dans le fond, laquelle propriété porte le numéro municipal 121 rue Decatur.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par le No 192 compris entre les rues Robertson, Claiborne, Toulouse et St. Louis mesurant vingt-huit pieds de face sur la rue Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, les dimensions plus ou moins.

Sixièmement—Deux certains lots ou portions de terre, etc., situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 216, compris entre les rues Claiborne, Douane, Derbigny et Canal, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, dimensions plus ou moins.

Septièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Trémé) et Douane, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal sur cent-quatorze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.
Conditions—Comptant sur les Lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. W. Flynn, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 23 Novembre de Deux Grands Lots de Valeur dans le Sixième District.

Bernard Weis vs Henry L. Garland Jr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, compris dans l'Avenue Henry Clay, les rues Story, Delord et Bloomingdale ou State; mesurant deux cent quatre-vingt neuf pieds cinq pouces sur l'Avenue Henry Clay; cent cinquante six pieds dix pouces et sept lignes sur la rue Delord, cent cinquante trois pieds cinq pouces et six lignes sur la rue Story et trois cents pieds sur la rue Bloomingdale ou State.

2° Un autre ilet de terre situé dans la Sixième District de cette ville, compris dans l'Avenue Henry Clay, les rues Story, Barrett et Bloomingdale ou State, mesurant deux cent quatre-vingt neuf pieds cinq pouces de face à l'Avenue Henry Clay; cent vingt huit pieds huit pouces et sept lignes sur la rue Story; cent un pieds six pouces et six lignes de face à la rue Barrett; et trois cents pieds sur la rue Bloomingdale ou State.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF